

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 129 (2011)

**Artikel:** La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz (Canton de Vaud) :  
origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du Ve au  
IXe siècle

**Autor:** Steiner, Lucie / Klausener, Max / Kramar, Christiane  
**Kapitel:** 2: Methodologie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835830>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **2.1 L'archéologie funéraire du haut Moyen Age en Suisse occidentale : historique des recherches**

### **2.1.1 La préhistoire de l'archéologie médiévale**

D'une certaine manière, l'archéologie du haut Moyen Age sur le territoire de la Suisse actuelle débute avec la découverte par l'évêque Théodore, à la fin du IV<sup>e</sup> s., des tombeaux des martyrs de la Légion Thébaine, à Acaunum, aujourd'hui Saint-Maurice<sup>1</sup>. En 386, l'empereur Théodose avait interdit le commerce des reliques : dès cette date, les évêques se sont mis à explorer églises et cimetières pour se procurer leurs propres reliques, encouragés par la découverte des restes des saints Gervais et Protas par l'évêque Ambroise de Milan. Cette pratique semble s'être poursuivie tout au long du Moyen Age. Elle est à l'origine du développement de « l'archéologie chrétienne », dont l'un des buts était de vérifier la véracité de certaines croyances.

Dès la Renaissance se manifeste partout en Europe un engouement pour l'Antiquité, avec des découvertes spectaculaires à Rome même, mais aussi ailleurs<sup>2</sup>. Les premiers signes d'intérêt pour les vestiges romains d'Avenches remontent au XVI<sup>e</sup> s. Il s'agit cependant avant tout de récoltes de surface, en particulier de monnaies et d'inscriptions.

Les collections des cabinets de curiosités des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. ont sans doute accueilli aussi des objets du haut Moyen Age ; il n'est cependant pas véritablement pertinent de parler d'archéologie. Les érudits d'alors ont d'abord cherché à reconnaître les fonctions des objets recueillis, notamment par comparaison avec des pièces ethnographiques, mais sans relation au temps : l'histoire est basée sur les écrits historiques et bibliques<sup>3</sup>. Les pièces archéologiques sont ainsi simplement mises en relation avec des peuples connus par les sources écrites et sont utilisées comme des illustrations.

Quelques exceptions doivent cependant être mentionnées<sup>4</sup>. En 1653 est mise au jour à Tournai, de manière fortuite, la sépulture du roi franc Childéric, identifié grâce à sa bague sigillaire : cet ensemble constitue le point de départ de l'archéologie mérovingienne<sup>5</sup>. La tombe et le mobilier exceptionnel qu'elle renferme sont publiés dès 1655 par Jean-Jacques Chiflet, médecin personnel de l'archiduc Léopold Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, qui, en 367 pages et 27 planches, décrit soigneusement les découvertes, en donne une première interprétation et illustre l'ensemble des pièces. La plupart d'entre elles ne sont d'ailleurs connues que grâce à cet ouvrage : l'ensemble fut volé en 1831 et en grande partie détruit.

La première fouille archéologique digne de ce nom en terre vaudoise semble avoir été réalisée à

<sup>1</sup> H.-R. Meier, in : SPM VI (2005), pp. 25-27, fig. 4.

<sup>2</sup> Kaeser 2000, pp. 26-27.

<sup>3</sup> Kaeser 2000, pp. 18-21.

<sup>4</sup> M. Martin, in : SPM VI (2005), pp. 13-14.

<sup>5</sup> Périn 1980, 3-8 ; Les Francs, Cat. expo. Paris 1997, pp. 64-67, n° 146.

Ursins<sup>6</sup>. En 1608, un chirurgien d'origine allemande, Fabrice de Hilden, dit Guillaume Fabri, peut ainsi voir des restes d'architecture et des sépultures, dans lesquelles ont été recueillies des armes et une pièce damasquinée. Ces vestiges documentés sont cependant attribués à l'époque romaine.

La connaissance des vestiges et de leur chronologie s'affine au cours du XVIII<sup>e</sup> s. Les recherches concernent avant tout les sites antiques les plus prestigieux, dans le canton de Vaud en l'occurrence Avenches<sup>7</sup>. Cette période correspond cependant à la prise de conscience, chez les érudits, que les vestiges matériels peuvent apporter des éléments nouveaux à la connaissance du passé, et éventuellement combler les lacunes des textes. En corollaire apparaissent les premières préoccupations pour la sauvegarde de ces témoignages; on peut relever l'intérêt nouveau porté aux monuments médiévaux, notamment aux églises<sup>8</sup>.

### 2.1.2. Le XIX<sup>e</sup> s. : une archéologie balbutiante

Le XIX<sup>e</sup> s. est marqué par une évolution rapide de la connaissance du passé. On peut relever en premier lieu la volonté de rendre accessible au public les objets et les pièces conservées dans les cabinets privés. Le Musée cantonal de Lausanne est fondé en 1818, après celui d'Yverdon, constitué sur la base des collections léguées par Elie Bertrand en 1764 et qui accueillera par la suite aussi les objets archéologiques<sup>9</sup>.

En 1824 paraît le *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud* de Louis Levade. Les grands traits de l'histoire Suisse sont présentés dans l'article « Helvétie », essentiellement sur la base des textes. Pour la période qui nous concerne, les Helvétiens sont opposés aux Germains qui, à la décadence de l'Empire romain, conquièrent la partie

germanophone de la Suisse actuelle, alors que la partie francophone fut occupée par les Bourguignons, réunis par la suite au royaume franc. D'un point de vue historique, il n'y a rien entre les destructions causées par les Huns, Vandales, Sarrazins et autres Goths...et le royaume de Bourgogne en 888<sup>10</sup>. Si ces mêmes peuples sont responsables de la destruction de la ville de Vevey, cela n'empêche pas Louis Levade de signaler des découvertes de monnaies de Pépin, de Charlemagne et de Louis le Pieux au-dessus de l'Eglise Sainte-Claire<sup>11</sup>. L'érudit relate ainsi d'un côté des événements historiques, de l'autre des découvertes effectuées dans le sol, sans tenter d'établir de liens entre eux. La conception du passé est la même dans les travaux du doyen Bridel: si sa vision de l'histoire de la période burgonde est plus positive que celle de Louis Levade, seules les découvertes antiques – en particulier les inscriptions – sont mentionnées<sup>12</sup>.

Cette conception paraît symptomatique de la période qui précède la mise en place des fondements de l'archéologie dans le courant de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.: l'histoire générale repose en grande partie sur la vision biblique – *L'origine des espèces* de Darwin ne paraît qu'en 1859 – et les témoignages matériels du passé ne sont pas différenciés sur le plan chronologique<sup>13</sup>.

Mais l'approche de l'archéologie, et en particulier de celle du haut Moyen Age, change radicalement avec les travaux de Frédéric Louis Troyon (1815-1866)<sup>14</sup>. En 1838, ce jeune étudiant en théologie observe une première tombe découverte lors de travaux agricoles sur la propriété familiale de Bel-Air, près de Cheseaux, un peu au nord de Lausanne. Il entreprend de fouiller plusieurs secteurs de cette nécropole, dont il effectue une documentation exemplaire: il réalise le plan des sépultures dégagées, qu'il numérote, et prélève le mobilier en respectant

<sup>10</sup> Levade 1824, pp. 146-147.

<sup>11</sup> Levade 1824, p. 332. Cf. aussi chap. Environnement archéologique.

<sup>12</sup> Ph. Bridel, *Essai statistique sur le canton de Vaud*. Zürich, 1818 (réimp. Genève, 1978); idem, *Coup-d'œil historique et statistique sur le canton de Vaud*. Lausanne, 1816.

<sup>13</sup> Kaenel 1990, p. 13.

<sup>14</sup> Kaeser 2000, pp. 44-46 et 50-60; Leitz 2002, pp. 13-74; M. Martin, in: SPM VI (2005), p. 14 et encadré p. 16.

<sup>6</sup> Kaeser 2000, p. 28. Sur Fabrice de Hilden (1560-1634), cf. Olivier 1935.

<sup>7</sup> Kaeser 2000, pp. 30-34.

<sup>8</sup> Sennhauser 1999.

<sup>9</sup> Kaeser 2000, p. 179.

les inventaires de chaque tombe. Les objets sont dessinés et aquarellés pièce par pièce dans ses albums personnels, dans lesquels il illustre également des découvertes d'autres sites et des objets observés au cours de ses nombreux voyages en Europe<sup>15</sup>.

La *Description des tombeaux de Bel-Air*, parue à Lausanne en 1841, constitue la première publication scientifique d'une fouille archéologique en Suisse occidentale<sup>16</sup>. Comme l'a montré l'étude biographique de Werner Leitz, la première interprétation que donna Frédéric Troyon de ses découvertes attribuait les tombeaux à la période qui suit l'Empire romain, c'est-à-dire à la période durant laquelle les Burgondes occupaient la région<sup>17</sup>. Mais cette idée est émise en plein contexte de la lutte entre «celtomanes» et «germanomanes»<sup>18</sup>: sous l'influence de Ferdinand Keller, de la Société des Antiquaires de Zurich, et de Louis Vuillemin, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, c'est l'interprétation celtomane qui est retenue dans la publication de 1841. Les vestiges sont donc attribués aux Helvètes. Frédéric Troyon reviendra plus tard à une datation au haut Moyen Age, au cours de ses voyages d'étude en Europe et après sa découverte de deniers de Charlemagne dans une tombe de Bel-Air, en 1843. Dans un article paru en 1846, F. Troyon développe l'idée que les Burgondes, comme les Francs et les Alamans, n'ont pas apporté avec eux «les pièces qui les caractérisent», mais les ont produites seulement plus tard, après leur installation définitive dans «les contrées qu'ils choisirent», où ils subirent l'influence de la «civilisation du midi»<sup>19</sup>. Si elle paraît aller de soi aujourd'hui, cette idée d'un processus d'acculturation des Burgondes ne fut pourtant pas reprise sérieusement avant les années 1960-1970, au profit de l'attribution ethnique des vestiges en fonction de leur situation géographique, dans l'un ou l'autre des royaumes barbares connus par les sources historiques (cf. ci-dessous).

De 1843 à 1846, Frédéric Troyon entreprend des voyages dans toute l'Europe qui le mènent notamment au Danemark<sup>20</sup>. Les savants scandinaves, en particulier Christian Jürgensen Thomsen, conservateur du musée de Copenhague, lui apprennent la division de la préhistoire en trois Ages (Ages de la Pierre, du Bronze et du Fer). Ils lui enseignent aussi des méthodes de classement des objets par fonctions et par familles, dans le but d'établir un ordre chronologique: il assiste au début des classements typologiques. L'attrait des contextes funéraires, fournisseurs d'ensembles clos, est particulièrement important pour la constitution de ces premières chrono-typologies.

Les travaux de Troyon sont innovateurs pour d'autres aspects de l'archéologie. Dès 1841, il constitue les bases d'une première carte archéologique du canton de Vaud en recueillant des informations de manière systématique par l'intermédiaire d'un questionnaire adressé aux préfets, syndics et pasteurs des communes vaudoises<sup>21</sup>. On dispose ainsi d'un premier recensement des sites archéologiques, parmi lesquels on peut repérer une partie des tombes du haut Moyen Age, et qui servira de base à la *Carte archéologique du canton de Vaud* publiée par Gustave de Bonstetten en 1874.

Frédéric Troyon n'est pas le seul pionnier de l'archéologie vaudoise: dès 1854, lors de la construction de la voie de chemin de fer Bussigny-Yverdon, Louis Rochat fouille des secteurs de la ville romaine. Il publie ses *Recherches sur les Antiquités d'Yverdon* en 1862, dans la série de cahiers édités par la Société des Antiquaires de Zurich<sup>22</sup>. Il reconnaît l'emplacement du *castrum* et situe les différents vestiges observés sur un plan général de la ville et de ses environs. Il sépare les vestiges entre les Antiquités romaines et les Antiquités des premiers siècles du Moyen Age; les tombes mises au jour au Pré de la Cure et aux Jordils sont attribuées à cette dernière période, reconnue comme celle de l'établissement des Burgondes puis de la prise en main par les Francs.

<sup>15</sup> Cf. les Albums Troyon, conservés au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne; Kaeser 2000, fig. 28-29, 32-34.

<sup>16</sup> Troyon 1841.

<sup>17</sup> Leitz 2002, pp. 15-26.

<sup>18</sup> Sur la violence de cette querelle au niveau européen, cf. Kaenel 1990, p. 14.

<sup>19</sup> Troyon 1846; cf. Martin in: SPM VI (2005), pp. 16-17 et encadré p. 16.

<sup>20</sup> Kaeser 2000, pp. 45-49, 50-55; Leitz 2002, pp. 26-38.

<sup>21</sup> Kaeser 2000, p. 133, fig. 93 et 94.

<sup>22</sup> Rochat 1862. Sur les travaux de Louis Rochat à Yverdon, cf. aussi Steiner/Menna et al. 2000, I, pp. 41-43; II, Annexe 3.

Ces sépultures sont comparées aux découvertes de Frédéric Troyon à Bel-Air, mais aussi plus largement à celles d'Hippolyte-Jean Gosse à Genève et en Savoie, de Ferdinand Keller à Zurich, de Henri Baudot dans la région de Dijon et même à celles de l'abbé Cochet en Normandie<sup>23</sup>. À l'exception de quelques inventaires décrits séparément avec leur mobilier, Louis Rochat ne donne malheureusement guère de détails, et les tombes ne sont pas reportées sur un plan. Aucune documentation comparable à celle établie par Frédéric Troyon n'est en tout cas conservée. Le texte de Louis Rochat montre que, dès la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s., les tombes et le mobilier du type de ceux de Bel-Air sont datés de la bonne période – entre les V<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s. de notre ère – et sont clairement attribués aux «populations qui occupèrent notre pays après la chute de l'Empire romain».

Si les chercheurs vaudois ont publié leurs découvertes de manière particulièrement précoce et détaillée, des travaux prenant en compte aussi les vestiges «post-romains» sont attestés ailleurs en Suisse occidentale. On peut citer notamment les nombreuses informations recueillies par Hippolyte-Jean Gosse dans le canton de Genève et en Savoie – notamment sur la grande nécropole de La Roche-sur-Foron – publiées en 1841 et 1855<sup>24</sup>. À la même époque, le Genevois Jean-Daniel Blavignac effectue les premières fouilles sous la cathédrale Saint-Pierre<sup>25</sup>.

On peut signaler aussi la réalisation de la *Carte archéologique du canton de Berne* (incluant l'actuel canton du Jura) publiée en 1876<sup>26</sup>, et de celle du canton de Fribourg en 1878<sup>27</sup>. Cette dernière situe géographiquement les vestiges de l'Age «post-romain» (ou «Age burgonde et alémanique»), sans toutefois les répertorier de manière systématique dans la liste des sites. Ils sont répartis en deux grands groupes: les sépultures et les «retranchements et lieux fortifiés d'époque incertaine», qui, d'après leur description, semblent être plutôt des vestiges médiévaux. De manière laconique, l'auteur mentionne la fré-

quence des tombes mises au jour dans des ruines romaines (Riaz – Tronche-Bélon et Attalens notamment), et distingue des «squelettes en terre libre ou entourés de dalles formant sarcophage». Une carte archéologique du Valais, établie par le chanoine Emmanuel Giroud, existait déjà en 1865, mais elle ne fut jamais publiée<sup>28</sup>. Dans le Jura, il faut signaler l'importante découverte de la nécropole de Bassecourt, Saint-Hubert, fouillée dès 1875<sup>29</sup>.

En dépit des progrès réalisés dans la reconnaissance et la documentation des tombes du haut Moyen Age et de leur mobilier, de nombreuses nécropoles sont détruites au cours du XIX<sup>e</sup> s. et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>, sans qu'aucune documentation ne soit établie: au mieux, le mobilier a été recueilli, comme à Sévery et Lavigny (VD), ou encore à Bevaix et Neuchâtel-Serrières (NE)<sup>30</sup>. La plupart des nécropoles répertoriées par Pierre Bouffard en 1945 sont connues depuis le XIX<sup>e</sup> s.<sup>31</sup>

Dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> s., on observe un fléchissement de la recherche archéologique, perceptible surtout dans l'approche de la préhistoire: il correspond à la disparition d'une génération de pionniers tels que Frédéric Troyon (en 1866) et Ferdinand Keller (en 1881), mais aussi à une sorte d'épuisement de la discipline, enfermée dans des schémas d'interprétation rigides<sup>32</sup>. En revanche, on observe une progression dans la volonté de protection des monuments et des sites. Cet intérêt aboutit à la promulgation de la loi vaudoise sur la *Conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique* de 1898, première loi cantonale en la matière, qui inspirera par la suite d'autres lois cantonales, ainsi que la loi fédérale, entrée en vigueur en 1912. Cette mesure législative ordonnait la création d'un poste d'archéologue cantonal, assisté par une commission d'experts<sup>33</sup>. On peut relever encore à cette période la création du Musée national Suisse, inauguré à Zurich

<sup>23</sup> Rochat 1862, p. 88.

<sup>24</sup> Gosse 1841; 1855.

<sup>25</sup> Sennhauser 1999, p. 6.

<sup>26</sup> Schifferdecker 1997, p. 10: la carte fut réalisée par A. Quiquerez, J. Uhlmann et G. de Bonstetten.

<sup>27</sup> de Bonstetten 1878, p. 22, avec carte.

<sup>28</sup> Mentionnée dans *Vallis Poenina*, Cat. expo. 1998, p. 11.

<sup>29</sup> Demarez 2001, pp. 70-71.

<sup>30</sup> Graenert 2003, pp. 70 et 72-73.

<sup>31</sup> Bouffard 1945, pp. 14 et 87-115.

<sup>32</sup> Kaeser 2000, pp. 90-93.

<sup>33</sup> Kaeser 2000, pp. 98-100.

en 1898<sup>34</sup>. Le noyau de la collection est constitué par des objets «lacustres» (cf. ci-dessous), récoltés sur les rives des Trois Lacs par le médecin neuevillois Victor Gross. Des pièces importantes du haut Moyen Age, issues des fouilles menées par le musée (à Kaiseraugst par exemple) ou achetées (notamment les objets de la nécropole de Oberbuchsiten) y sont aussi déposés dans les années qui suivent<sup>35</sup>.

### 2.1.3. La première moitié du XX<sup>e</sup> s. et les invasions barbares

Le tournant du siècle est marqué dans le canton de Vaud par un autre archéologue de grande réputation, Albert Naef<sup>36</sup>. Chargé dès 1894 du recensement des richesses archéologiques, architecturales et artistiques du canton de Vaud, il est à l'origine de la Loi de 1898 déjà évoquée. A la vision romantique des monuments historiques du début du XIX<sup>e</sup> s. avaient succédé, dans la 2<sup>e</sup> moitié du siècle, des études plus scientifiques et les premiers essais de synthèse<sup>37</sup>. Avec la nouvelle loi, l'archéologue cantonal dispose de moyens financiers et techniques pour aborder, avec beaucoup de rigueur, une multitude de chantiers de restauration. Si ses réalisations ne furent pas toujours à la hauteur de ses ambitions, on lui doit d'avoir contribué à réévaluer et à recenser les monuments médiévaux, sur lesquels il laisse une documentation minutieuse. Une grande partie des églises attribuées aujourd'hui au haut Moyen Age ont été mises au jour lors de ses travaux.

On peut inscrire dans le même courant les travaux de Louis Blondel, premier archéologue cantonal genevois de 1920 à 1963, qui oeuvra en même temps comme historien des monuments. Outre les nombreux travaux réalisés à Genève même, on peut mentionner notamment ses recherches sur l'abbaye de Saint-Maurice et sur la cathédrale de Lausanne.

Pour le haut Moyen Age proprement dit, le début du XX<sup>e</sup> s. voit des découvertes et des études importantes. Les fouilles du cimetière de Premplaz à Conthey (VS), menées selon des critères rigoureux par David Viollier (avec plan et inventaire des objets tombe par tombe), sont publiées dès 1908: datées des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s., les sépultures sont malgré cela attribuées aux Burgondes<sup>38</sup>. La nécropole de Saint-Sulpice est explorée et documentée de façon minutieuse entre 1910 et 1911 par – entre autres – Fernand Blanc et Frédéric Tauxe, assistants de l'archéologue cantonal, puis par Julien Gruaz, assistant au Service du Musée historique<sup>39</sup>. D'emblée datées du haut Moyen Age et publiées dans la Revue Charlemagne créée la même année par Marius Besson, ces sépultures ont entraîné la découverte de mobiliers aujourd'hui véritablement attribués aux Burgondes.

La parution de l'ouvrage de Marius Besson en 1909 constitue une première synthèse des vestiges connus du haut Moyen Age, qui offre un vaste panorama des sites et des objets, des plus simples aux plus prestigieux, incluant des œuvres sculptées, des manuscrits et des monnaies, mis au jour dans les limites de l'ancien diocèse de Lausanne – c'est-à-dire les actuels cantons de Fribourg et Neuchâtel, presque tout le canton de Vaud ainsi qu'une partie de ceux de Berne et de Soleure<sup>40</sup>. Contrairement à d'autres chercheurs, il renonce à attribuer ces pièces à un peuple plutôt qu'à un autre, regroupant le tout sous le terme d'«art barbare», en relevant notamment les problèmes chronologiques liés à ce type d'attribution. Il y a peu de place en revanche pour les descendants des Gallo-Romains.

Les années d'entre-deux-guerres sont peu favorables aux nouveaux projets, en particulier pour l'archéologie<sup>41</sup>. En revanche, on peut souligner la parution de deux ouvrages de recensement, basés sur des travaux antérieurs, mais nettement élargis et augmentés sur des bases plus scientifiques. Le premier est la nouvelle version du *Dictionnaire historique*,

<sup>34</sup> Flutsch 1998. Cf. aussi Kaeser 2000, p. 116.

<sup>35</sup> Martin 1991, pp. 1-6; Motschi 2007, pp. 22-24.

<sup>36</sup> Kaeser 2000, pp. 101-107. Sur l'activité de Naef, cf. en détail Bertholet et al. (dir.) 1998.

<sup>37</sup> Sennhauser 1999; H.-R. Meier, in: SPM VI, 2005, pp. 25-26.

<sup>38</sup> Viollier 1908, pp. 276-286, en particulier p. 286.

<sup>39</sup> Marti 1990, pp. 13-14.

<sup>40</sup> Besson 1909; sur les problèmes d'attributions, cf. Appendice, pp. 150-151.

<sup>41</sup> Kaeser 2000, pp. 108-110.

*géographique et statistique du canton de Vaud*, dirigée par Eugène Mottaz, et dont les deux volumes parurent successivement en 1914 et 1921<sup>42</sup>. Les notices sont enrichies de renseignements archéologiques précieux, les dossiers du service des Monuments historiques ayant pu être consultés à cette occasion. On y trouve également des notices historiques sur différents thèmes, par exemple sur les Burgondes et les Francs, ou encore sur l'établissement du christianisme – cette dernière d'ailleurs rédigée par Marius Besson.

Le second ouvrage, paru en 1927, est la *Carte archéologique du canton de Vaud* de David Viollier, qui, contrairement à la carte de 1874, répertorie séparément les premiers siècles du Moyen Âge, jusqu'à Charlemagne. Il inclut un chapitre résumant l'histoire de cette période et décrivant de manière schématique les destructions des villes romaines d'Augst et d'Avenches, l'invasion des Alamans jusqu'à l'Aar dès le V<sup>e</sup> s. et l'installation des Burgondes d'abord en Savoie, puis jusque sur la rive opposée de l'Aar<sup>43</sup>. Tous les témoignages du haut Moyen Âge sont attribués aux Burgondes. Au-delà de cette vision caricaturale, Viollier relève que sur 218 communes qui ont livré des restes d'habitat romain, 97 ont aussi révélé des tombes dites burgondes, constat dont il déduit que les nouveaux arrivants se sont réellement établis «chez les habitants du pays», conformément à ce qui est dit dans les textes. Si cette interprétation est aujourd'hui nuancée, on peut voir dans cette approche une première tentative d'appréhender les questions liées au peuplement de la région au travers des vestiges archéologiques. Son inventaire ne prend en revanche pas en compte ni les églises, ni les objets «chrétiens», difficiles à dater et qui relèvent plutôt de l'histoire du Moyen Âge.

### La montée des nationalismes et la question burgonde

La volonté d'attribuer les vestiges non seulement à une période donnée, mais aussi à un peuple, que ce soit les Helvètes ou les Burgondes, est présente dès le XIX<sup>e</sup> s., comme en témoignent les écrits de Frédéric

Troyon (cf. ci-dessus). Dans les pays européens se développe l'idée que les états modernes sont les héritiers des anciens peuples : les Germains, dont les valeurs sont incarnées successivement par Herrmann puis Widukind, sont ainsi les ancêtres des Allemands ; les Gaulois de Vercingétorix ceux des Français<sup>44</sup>. Si le baptême de Clovis représente aujourd'hui la naissance de la France, les Francs ont eu un statut ambigu dans l'historiographie, selon que l'on se place du côté allemand ou français. Napoléon I<sup>er</sup> s'est positionné comme l'héritier de Clovis, mais c'est Vercingétorix qui jouera le rôle de héros sous Napoléon III et par la suite. L'archéologie en général, celle de la période mérovingienne en particulier, furent ainsi d'emblée marquées par des revendications nationalistes, avec les dérives d'interprétation qu'elles ont entraînées<sup>45</sup>.

En Suisse, on ne peut évidemment pas avoir recours à l'un des peuples du haut Moyen Âge comme ancêtre unique<sup>46</sup>. Les bustes figurant un Alaman, un Burgonde et un Lombard, qui surmontent chacun une fenêtre de la salle du Conseil des États du Palais Fédéral, construit vers 1900, symbolisent avant tout les trois langues nationales, et non des héros fondateurs. Ce sont d'abord les Helvètes, puis, à partir de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s., également les Lacustres qui incarnent ce rôle d'ancêtres nationaux (cf. plus haut) ; le mythe est encore bien vivace dans les années 1930 et jusqu'après la guerre<sup>47</sup>.

Les descriptions et les images données des Alamans dans les livres d'histoire suisse se modifient au cours du temps<sup>48</sup>. Au XIX<sup>e</sup> s., ils passent pour les destructeurs de la civilisation celte et romaine dans la partie nord-est de la Suisse. Vers 1900 se forge l'image du paysan-guerrier, incarnant les valeurs conservatrices des campagnes : les Alamans en sont les ancêtres. Durant la Seconde Guerre Mondiale, ils

<sup>44</sup> L. Mark, *Eine Geschichte – Zwei Geschichten*. In : *Die Franken*, Cat. expo. 1996, pp. 3-9.

<sup>45</sup> Kaeser 2000, pp. 111-112 ; E. Lorans in : Crubézy *et al.* 2000, p. 155. Sur ce thème cf. aussi désormais Legendre, J.-P., Olivier, L. et Schnitzler, B. (dir.), *L'archéologie nazie en Europe de l'Ouest*. Actes de la table ronde internationale «Blut und Boden», Lyon, 8-9 septembre 2004. Gollion, 2007.

<sup>46</sup> Favrod 2002, p. 9 ; M. Martin in : SPM VI, encadré p. 18 et fig. 3.

<sup>47</sup> Cf. aussi Kaeser 2004.

<sup>48</sup> C. Schmid-Cadalbert, in : *Die Alamannen*, Cat. expo. 1997, pp. 41-44.

<sup>42</sup> Mottaz 1914-1921.

<sup>43</sup> Viollier 1927, en particulier pp. 22-26.

symboliseront l'indépendance et la force de résistance de la Suisse. Le dialecte suisse allemand notamment constitue pour certains une forme de différenciation, de résistance face à l'Allemagne nazie.

Etablis sur l'autre rive de l'Aar, les Burgondes passent pour « (...) plus pacifiques et plus aptes à adopter la civilisation romaine que les Alamans »<sup>49</sup>. En 1938 paraît le livre de Hans Zeiss consacré aux découvertes funéraires faites dans l'ancien royaume burgonde du Rhône<sup>50</sup>. L'auteur y expose une première proposition de l'évolution typologique du mobilier, notamment des garnitures de ceintures. Les habitants de ce territoire, descendants des Gallo-Romains – les *Romani*, comme on les appelle dans les sources – réapparaissent timidement au travers de leur artisanat, Zeiss soulignant qu'il laisse de côté la question de l'attribution ethnique de ces productions, d'ailleurs en décalage du point de vue chronologique : le terme de burgonde doit s'entendre en référence à un territoire, et non à un peuple précis.

En 1945 paraît une synthèse de Pierre Bouffard sur les garnitures de ceinture burgondes, qualificatif que l'auteur utilise dans son sens ethnique : il rejette l'argument chronologique avancé par Zeiss, en affirmant que 443 et 534 sont des dates historiques, et non archéologiques<sup>51</sup>. En conclusion, il propose de considérer comme burgonde tout objet du haut Moyen Age découvert à l'intérieur des frontières de leur royaume, même postérieur à sa prise en main par les Francs : « Les éléments de la population restèrent les mêmes (...), seule l'administration changea »<sup>52</sup>. Deux ans plus tard, dans son article consacré à la céramique, il admet néanmoins qu'on ne peut pas parler de céramique burgonde, dans le sens d'une production propre à ce peuple, tout en signalant que certaines pièces sont caractéristiques de la région<sup>53</sup>.

Dès 1945, Bouffard relève encore le peu d'informations disponibles sur les nécropoles, généralement fouillées de manière très partielle et peu documentées, quand elles ne sont pas connues uniquement par des trouvailles fortuites<sup>54</sup>. Dans une perspective assez moderne, il invite à la prudence sur la portée des interprétations fondées sur la base des répartitions de mobilier, dont la cartographie est largement tributaire de l'état des recherches, et appelle de ses vœux l'organisation de fouilles organisées « ...avec toute la précision et la minutie des méthodes modernes ».

Comme celles de Pierre Bouffard, la publication de Otto Tschumi en 1945 se veut avant tout une contribution à l'établissement de chronologies valables pour la période du haut Moyen Age<sup>55</sup>. Elle met à disposition des chercheurs un abondant mobilier conservé au Musée historique de Berne, dont une part non négligeable provient de nécropoles des cantons romands (Jura, Vaud, Valais). Beaucoup de ces pièces n'ont pas fait l'objet d'autres publications depuis. Comme l'indique le titre choisi – *Burgunden, Alamannen und Langobarden in der Schweiz* – les conclusions tirées de son étude, portant notamment sur les frontières entre les différents peuples établis en Suisse, déduites de la répartition de différents types de mobilier, sont symptomatiques de son époque et encore largement appuyées sur les sources historiques.

Il faut mentionner encore dans ce contexte la parution de la thèse de l'anthropologue genevois Marc-Rodolphe Sauter, intitulée *Contribution à l'étude anthropologique des populations du haut Moyen Age dans le bassin du Léman et le Jura. Le problème des Burgondes*<sup>56</sup>. Reprenant la question en mettant en parallèle les écrits des historiens et ceux des archéologues, il adopte une approche très prudente. Il relève d'emblée que les Burgondes se sont mélangés à d'autres peuples bien avant leur arrivée dans la région lémanique. Ils se sont ensuite mêlés aux habitants gallo-romains, population que, contrairement aux archéologues, M.-R. Sauter prend en compte

<sup>49</sup> Viollier 1927, p. 25. A notre connaissance, une recherche approfondie de l'image donnée des Burgondes dans la littérature historique, notamment dans les manuels scolaires, reste à faire.

<sup>50</sup> Zeiss 1938, en particulier p. 64 ; M. Martin, in : SPM VI (2005), pp. 18-19.

<sup>51</sup> Bouffard 1945, en particulier pp. 11-17.

<sup>52</sup> Bouffard 1945, p. 86.

<sup>53</sup> Bouffard 1947, p. 142.

<sup>54</sup> Bouffard 1945, p. 13.

<sup>55</sup> Tschumi 1945 ; cet ouvrage reprend et synthétise une série d'articles parus entre 1939 et 1944 dans le *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums in Bern*.

<sup>56</sup> Sauter 1941, en particulier pp. 1-12.

comme une composante de son étude. La population qui en résulte prend, selon lui, le nom de la minorité, idée reprise de Ferdinand Lot, qu'il cite: les Burgondes sont en fait «(...) des Gallo-Romains qui se parent de ce nom pour s'opposer aux Francs et aux Romains (...) et aux Aquitains»<sup>57</sup>. M.-R. Sauter évoque ainsi la fusion de ces deux groupes humains pour former une unité politique et culturelle, idée qui domine la recherche actuelle, tant en archéologie qu'en histoire<sup>58</sup>. Il précise encore que, en raison du peu de mobilier mis au jour dans les tombes, on ne peut attendre de l'archéologie qu'elle fournisse des informations sur la nationalité. Evoquant les possibles processus d'acculturation, il retient le terme de burgonde dans son sens territorial, et non ethnique.

Il ressort de ce bref survol de la littérature archéologique de l'époque en Suisse occidentale l'impression que les synthèses adoptent une approche prudente, scientifique, concentrée sur les typologies et la chronologie; elles paraissent moins marquées par le nationalisme ambiant que l'archéologie d'autres périodes ou que les écrits contemporains dans d'autres pays européens<sup>59</sup>. Une recherche approfondie sur l'historiographie de cette période dans notre région reste cependant à faire.

#### 2.1.4. De l'après-guerre à nos jours : vers une archéologie professionnelle

Jusque vers la fin des années 1960, l'archéologie vaudoise marque le pas: elle manque de moyens, financiers, mais aussi de personnel formé, et a principalement recours à des bénévoles pour faire face au nombre croissant des interventions archéologiques, rendues nécessaires par l'extension rapide des nouvelles constructions<sup>60</sup>. Pour le haut Moyen Age, il faut signaler durant cette période la fouille de l'importante nécropole de Saint-Prex «Sur le Vieux

Moulin» (1951-1952). Connue par des découvertes plus anciennes, effectuées au gré de l'exploitation de la gravière, celle-ci est en lien étroit avec l'église, dont le développement architectural, à partir d'un mausolée du IV<sup>e</sup> s., a pu être retracé<sup>61</sup>. La nécropole n'a pas encore bénéficié d'une étude approfondie: seule une notice de Laurent Auberson, parue avec un plan dans l'ouvrage consacré à l'église, présente les principales caractéristiques de cet ensemble<sup>62</sup>. Les 274 tombes explorées, dont les inventaires sont répertoriés séparément, ont livré un mobilier exceptionnel, publié très partiellement juste après les fouilles, puis repris régulièrement dans divers ouvrages<sup>63</sup>.

Les études de Rudolf Moosbrugger-Leu, consacrées essentiellement au matériel archéologique, poursuivent encore dans la ligne d'attribuer à chaque peuple – en incluant pour la première fois les *Romani* – un mobilier particulier, et à partir de là, de définir son territoire<sup>64</sup>. Suivant une tout autre optique, les travaux de Max Martin porteront quant à eux d'emblée sur le thème de la continuité du peuplement gallo-romain, en particulier du maintien d'une population romane dans la région de Kaiseraugst<sup>65</sup>. Par l'examen minutieux des pratiques funéraires liées au dépôt de mobilier dans les tombes (quantité et qualité des objets, emplacements dans les tombes, etc.), M. Martin met en évidence des différences régionales, que l'on peut interpréter aussi en dehors de la question ethnique. Cette approche permet une meilleure connaissance des coutumes, et par là de la société du haut Moyen Age, alors même que la culture matérielle tend à s'uniformiser<sup>66</sup>.

La situation de l'archéologie vaudoise s'est nettement améliorée après l'adoption de la nouvelle *Loi sur la Protection de la nature, des monuments et des sites* de 1969 et la création, deux ans plus tard, de la Section des Monuments historiques et archéo-

<sup>57</sup> Sauter 1941, pp. 7-8 et 120-121. Cf. F. Lot, *La fin du monde antique et le début du Moyen Age*. L'Évolution de l'Humanité XXXI, P, 1927, pp. 418-419.

<sup>58</sup> Cf. par ex. Favrod 2002b, pp. 131-137; pour l'archéologie, cf. ci-dessous.

<sup>59</sup> M. Martin in: SPM VI (2005), p. 18, fig. 3.

<sup>60</sup> Kaeser 2000, pp. 125-127.

<sup>61</sup> Eggenberger et al. 1992.

<sup>62</sup> L. Auberson, in: Eggenberger et al. 1992, pp. 222-228.

<sup>63</sup> Cf. en dernier lieu Escher 2005.

<sup>64</sup> Moosbrugger-Leu 1967; 1971.

<sup>65</sup> R. Marti, R. Windler in: Windler/Fuchs (éd.) 2002, pp. 11-12. Pour la Suisse occidentale, cf. plus particulièrement Martin 1971; 1986c; 1991; 1995.

<sup>66</sup> M. Martin in: SPM VI (2005), pp. 22-23.

logie de l'Etat de Vaud. Les découvertes de nécropoles se sont enchaînées dès cette date<sup>67</sup>. Il s'agit le plus souvent d'interventions relativement limitées, comme à Dully, à Nyon (nécropole de Clémenty), ou encore à Genolier. Deux d'entre elles ont bénéficié de fouilles plus étendues: Yverdon et La Tour-de-Peilz. A l'exception d'Yverdon, la plupart de ces interventions n'ont pas encore fait l'objet de publications; plusieurs mémoires de licence ont toutefois permis d'en aborder l'étude<sup>68</sup>.

Dès 1961, la Confédération s'était engagée à financer les fouilles occasionnées par la construction du réseau autoroutier<sup>69</sup>. Partout en Suisse, celle-ci s'est accompagnée d'un nombre important de chantiers archéologiques permettant d'explorer des sites de toutes époques sur de vastes surfaces. Gérés par les cantons, ces travaux ont nécessité la création ou la modernisation des Services cantonaux, ainsi que la professionnalisation des intervenants, à tous les échelons. Dans le canton de Fribourg, la fouille systématique des nécropoles de Riaz – Tronche-Bélon et de Vuippens – La Palaz, menée de 1974 à 1976, est par exemple liée à la construction de l'autoroute A12<sup>70</sup>. Les surfaces dégagées à l'occasion de travaux autoroutiers ont enfin permis la mise au jour d'habitats du haut Moyen Age, tels ceux de Pomy-Cuarny (VD) et Develier-Courtételle (JU)<sup>71</sup>.

La fouille et la publication, en 1983, de la nécropole de Sézegnin par Béatrice Privati marquent un tournant dans la recherche sur les ensembles funéraires en Suisse occidentale<sup>72</sup>. Menée sur une grande surface et durant plusieurs années, la fouille a permis d'explorer la quasi totalité de la nécropole, permettant de renouveler la problématique, désormais centrée plutôt sur la définition de la typologie des tombes, la compréhension de l'organisation de l'es-

pace funéraire et de son développement, plutôt que sur l'attribution ethnique des tombes – difficile, sinon impossible à résoudre en raison de la rareté du mobilier. L'étude anthropologique conduite par Christian Simon, du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, menée parallèlement et dont les résultats sont pris en compte dans l'analyse du site, permet d'élargir la discussion non seulement sur les pratiques funéraires, mais aussi sur le recrutement de la nécropole, et, en mettant en évidence des crânes déformés artificiellement, reprend la question ethnique à partir de bases scientifiques<sup>73</sup>.

En 1983, l'année même de la publication de Sézegnin, paraît la thèse de Michel Colardelle, intitulée *Sépulture et traditions funéraires du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*<sup>74</sup>. Cette vaste synthèse régionale avait pour intention de différencier les vestiges regroupés sous le terme de «tombes burgondes», en s'inspirant de la publication de Sylvain Gagnières sur les sépultures de la Basse vallée du Rhône. Elle comprend, outre la présentation monographique de cinq sites, un recensement le plus précis possible des découvertes antérieures, souvent anciennes, et des vestiges autres que les tombes (habitats gallo-romains, édifices religieux), permettant de réinsérer celles-ci dans leur contexte. L'ensemble se termine par une partie interprétative qui porte sur les liens entre nécropoles et édifices religieux, sur les aspects ethniques et culturels, sur la question du peuplement des campagnes, et surtout établit une première typologie des tombes, mise en parallèle avec celle de Sézegnin. Cette typologie, récemment complétée et affinée à l'occasion de la parution des actes du colloque *Archéologie du cimetière chrétien*<sup>75</sup>, constitue un outil très précieux à l'étude des tombes de Suisse occidentale.

Ces deux ouvrages sont assez emblématiques des publications parues dans la région par la suite, comprenant d'une part des études monographiques portant sur des ensembles funéraires plus ou moins vastes – par exemple Saint-Sulpice, Yverdon – Pré de la Cure et Lausanne – Bel-Air – d'autre part des

<sup>67</sup> Weidmann 1995; Steiner 1995.

<sup>68</sup> Menna 1993; Moret 1993; Steiner 1993.

<sup>69</sup> Cf. Archéologie Suisse 21, 1998-2, pp. 80-93; Kaeser 2000, pp. 128-131; Kaenel, G., Autoroutes et archéologie. Revue du Nord 84, 2002, pp. 33-41.

<sup>70</sup> Riaz: Graenert 2002; Vuippens: Schwab et al. 1997.

<sup>71</sup> Develier-Courtételle: Federici-Schenardi/Fellner 2004; Marti et al. 2006; Eschenlohr et al. 2007. Pomy-Cuarny: Nuoffer/Menna 2001.

<sup>72</sup> Privati 1983.

<sup>73</sup> Simon 1982.

<sup>74</sup> Colardelle 1983, en particulier pp. 7-8.

<sup>75</sup> Colardelle et al. 1996.



**Fig. 1.** Vue générale d'un secteur en cours de fouille en 1989. Photo: MHA VD.

études replaçant les nécropoles dans des contextes plus larges – on peut citer notamment les recherches autour du site d'Erlach, le répertoire des sites de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age du canton de Vaud et la synthèse de Reto Marti sur le nord-ouest de la Suisse<sup>76</sup>.

Parallèlement à celle des nécropoles se développe, à partir des années 1950-1960, la recherche sur les églises<sup>77</sup>. Les nouvelles méthodes, mises au point après la guerre, et reprises notamment par Hans-Rudolf Sennhauser, visent à combiner l'histoire des monuments, l'étude du bâti et l'exploration en sous-sol. Cette recherche est particulièrement dynamique à Genève, grâce à l'activité de Charles Bonnet et de ses collaborateurs. Leurs méthodes seront suivies non seulement en Suisse romande, mais aussi ailleurs en Europe, en France et en Italie notamment.

Il faut relever les progrès accomplis récemment dans la recherche historique, en particulier grâce aux travaux de Justin Favrod<sup>78</sup>. De nombreuses sources (Lettres d'Avit de Vienne, Loi des Burgondes) concernant la région, difficiles d'accès aux archéologues, ont été récemment publiées et traduites: elles ouvrent un vaste champ d'étude qui reste à exploiter<sup>79</sup>. Exception faite de la période du royaume burgonde, l'histoire de la Suisse occidentale aux époques mérovingiennes et carolingiennes nécessite d'être reprise sur la base d'une relecture moderne des sources: rien de tel n'a été entrepris depuis l'ouvrage de Paul-Edmond Martin paru en 1910 (cf. ci-dessous, chap. 3.3).

Il faut noter enfin l'apport, en particulier ces 20 dernières années, des sciences dites annexes dans l'approche de l'archéologie du haut Moyen Age en général, des ensembles funéraires en particulier. La collaboration avec le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève a été

<sup>76</sup> Cf. dans l'ordre Marti 1990; Steiner/Menna *et al.* 2000; Leitz 2002; Marti *et al.* (dir.) 1992; Auberson 1987; Marti 2000.

<sup>77</sup> Sennhauser 1999; Bonnet 1999; H.-R. Meier in: SPM VI (2005), pp. 26-27.

<sup>78</sup> Favrod 1997 et 2002a et b.

<sup>79</sup> Favrod (éd.) 1991; Plessier 2000; Schanzer/Wood 2002. Cf. aussi M. Fuchs in: Windler/Fuchs (éd.) 2002, pp. 157-162.

constante pour les fouilles de nécropoles vaudoises. Elle fut particulièrement fructueuse lors de l'étude de la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon, menée par Geneviève Perréard Lopreno, qui est aussi l'auteur d'une recherche sur l'ensemble des nécropoles du haut Moyen Age de Suisse occidentale<sup>80</sup>. L'étude de Suzanne Eades sur les squelettes de Sion – Sous-le-Scex est essentielle à la compréhension du recrutement du cimetière lié à cette église funéraire.

L'utilisation du carbone 14 et de la dendrochronologie, loin d'être encore systématique, a d'ores et déjà amené des éléments de datation absolue essentiels pour cette période, avec parfois de belles surprises. De manière plus ponctuelle, les sciences naturelles (paléobotanique, paléozoologie, palynologie etc.) révèlent des aspects inconnus des pratiques funéraires<sup>81</sup>.

Ces multiples travaux ont été présentés lors de colloques, rapprochés dans le temps – pas moins de quatre en 15 ans – qui abordent des thèmes parfois proches, parfois complémentaires, et qui furent tous rapidement publiés<sup>82</sup>. La parution, en 2005, du sixième volume de la série *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age (SPM VI)*, consacré au haut Moyen Age, a contribué à réunir ces données et en offre une première synthèse. On observe ainsi une amélioration spectaculaire des connaissances dans de nombreux domaines : typologies, chronologies, origine des mobiliers, avec une attention nouvelle portée à des catégories longtemps oubliées, comme la céramique, les textiles ou encore la production du fer. Ces ouvrages ont surtout permis une meilleure intégration des données issues des fouilles d'habitats et proposent des approches nouvelles des questions liées aux identités ethniques et culturelles.

Ces recherches sont encore toutes récentes et les nouvelles découvertes ne sont de loin pas toutes publiées : il est évidemment trop tôt pour en faire un bilan complet<sup>83</sup>. Elles font écho au développement général de l'archéologie médiévale, telle qu'on peut l'observer en France – et bien sûr

toutes proportions gardées quand à l'échelle des territoires pris en compte<sup>84</sup>. Les analyses détaillées de sites, jointes à des visions plus larges établies grâce aux synthèses, montrent tout le parcours effectué depuis que, il y a un peu plus de 20 ans, le premier coup de truelle fut donné dans la nécropole du Clos d'Aubonne (fig. 1)...

## 2.2 Du site à ses occupants : les étapes de l'analyse

Comme le montre l'état de la recherche sur le haut Moyen Age en Suisse occidentale, l'archéologie funéraire constitue encore et toujours l'une des sources d'informations principales pour cette période, avec les édifices de culte : les habitats sont presque inconnus, en particulier dans la région lémanique. Or, les fouilles de nécropoles menées selon des méthodes modernes et sur une vaste échelle, avec un nombre important de tombes et d'individus, restent rares : La Tour-de-Peilz constitue un site clé à cet égard (cf. chap. 2.1.4). Son utilisation prolongée jusqu'à l'époque carolingienne en fait en outre un site de référence pour les espaces funéraires en contexte rural de la région lémanique. L'objectif principal de l'étude de la nécropole du Clos d'Aubonne vise ainsi à restituer son développement et l'évolution des pratiques funéraires, et à les confronter aux sites régionaux. Il était donc nécessaire d'établir de manière rigoureuse la chronologie du site. La possibilité d'utiliser, au moins partiellement, les données de l'anthropologie physique permet ensuite d'aborder les questions relatives à la représentation des différents groupes de la population – hommes, femmes et enfants – au traitement du corps et à la gestion de l'espace funéraire. La compréhension des pratiques habituelles au travers de cet ensemble met en évidence, par opposition, des éléments particuliers, qui se détachent sur la toile de fond générale. Ceux-ci peuvent ensuite être interrogés sous l'angle de leur signification en termes d'identités culturelles et sociales.

<sup>80</sup> G. Perréard Lopreno in : Steiner et al. 2000, 225-260; Perréard Lopreno et al. 1994.

<sup>81</sup> Cf. SPM VI (2005), pp. 27-29 et chap. 4 (Climat et environnement).

<sup>82</sup> Gaillard de Sémainville (éd.) 1995; Windler/Fuchs (éd.) 2002; Collectif 2002; Passard et al. (éd.) 2003.

<sup>83</sup> M. Martin, in : SPM VI (2005), p. 21.

<sup>84</sup> Cf. *L'archéologie médiévale en France depuis 30 ans*. Dossiers d'Archéologie 314, juin 2006; cf. désormais Chapelot (dir.) 2010.

### 2.2.1 Etablissement de la chronologie

La compréhension du développement de la nécropole et de l'évolution des pratiques funéraires nécessite d'établir le plus précisément possible la chronologie des tombes. Comme pour la grande majorité – sinon la totalité – des nécropoles de Suisse occidentale, la rareté du mobilier, en particulier des inventaires rassemblant plusieurs objets, ne permet pas d'utiliser les méthodes habituellement employées pour la datation des nécropoles mérovingiennes, tant dans le nord de la France que dans les régions rhénanes<sup>85</sup>. A la suite des travaux de Kurt Böhner, celles-ci utilisent les variations des formes du mobilier et de la composition des dépôts funéraires pour définir des niveaux chronologiques relatifs. Ceux-ci sont ensuite comparés à une série d'inventaires datés grâce à des monnaies, parfois par des dates dendrochronologiques, qui, insérés dans les différents niveaux, permettent de définir des fourchettes de datation absolue. Les systèmes chronologiques obtenus pour certains sites importants ou pour des régions entières peuvent ensuite être confrontés entre eux. Dans les études qui rassemblent un grand nombre de sites funéraires, comme par exemple celle de Reto Marti sur le nord-ouest de la Suisse, les différents niveaux des inventaires sont confrontés à des systèmes extérieurs pour confirmer les dates obtenues<sup>86</sup>. La répartition des inventaires datés au sein des nécropoles, appelée aussi topochronologie, permet ensuite d'établir les phases de développement du site.

Dans le cas de la nécropole du Clos d'Aubonne, le recours à des datations radiocarbone des os n'était pas d'actualité au moment de la fouille. Mise à part la question des coûts des analyses, c'est avant tout le degré de précision de cette méthode qui pose problème dans le cas précis des nécropoles d'époque mérovingienne: les datations sont comprises dans un intervalle d'environ 100 à 200 ans pour une fiabilité de 68% (1 sigma), intervalle qui peut atteindre près de 300 ans pour une fiabilité de 95% (2 sigma)<sup>87</sup>.

Dans l'état actuel des recherches, les typologies des structures et du mobilier funéraire fournissent généralement des fourchettes chronologiques plus restreintes, ou au moins équivalentes.

Pour établir la chronologie de la nécropole de La Tour-de-Peilz, nous avons eu recours en premier lieu à l'étude des modes d'aménagement des tombes, confrontés à des typologies régionales de mieux en mieux connues (cf. chap. 5)<sup>88</sup>. Les recoupements et recouvrements de tombes, assez nombreux dans la partie centrale du site, permettent dans un deuxième temps d'établir la chronologie relative des différentes catégories reconnues (cf. chap. 7).

Les méthodes aujourd'hui largement répandues de l'anthropologie de terrain, ou archéothanatologie<sup>89</sup>, n'étaient pas encore appliquées dans le canton de Vaud lors des fouilles de 1988-1989 (cf. chap. 2.3.2). L'absence d'observations fines des connexions articulaires et de la position des os sur le terrain, ainsi que les difficultés rencontrées pour recueillir et surtout interpréter ces informations sur la base de la documentation graphique établie, ne permettent pas de définir de manière systématique les milieux de décomposition<sup>90</sup>. Il n'est donc pas possible d'utiliser de tels critères pour restituer des aménagements en matériaux périssables qui n'auraient laissé aucune trace sur le terrain, et partant de les insérer dans la typologie des tombes<sup>91</sup>. Les fosses qui ne présentent aucune trace d'un aménagement clairement identifiable ont été désignées par le terme de «fosses simples» sur le terrain. Par commodité autant que par souci d'homogénéité entre la documentation d'origine et la base de don-

p. 86, fig. 118. Pour un bilan actuel des datations C14 sur les os, cf. Actes du colloque: Radiocarbon and Archaeology – 5th International Symposium. Session 4: How good are C14 ages of bones? Problems and methods applied. Zürich, ETHZ, 26-28 mars 2008. Radiocarbon, No spécial, à paraître. Résumés disponibles: [www.c14archaeology.ethz.ch](http://www.c14archaeology.ethz.ch). Merci à Andreas Motschi de nous avoir signalé ce colloque. Sur les datations C14, cf. encore Conclusions.

<sup>88</sup> Cf. principalement Colardelle 1983; Privati 1983; Steiner 1993; Colardelle et al. 1996; Steiner/Menna et al. 2000.

<sup>89</sup> Cf. en dernier lieu Duday 2005.

<sup>90</sup> Les nombreuses observations ostéologiques effectuées après l'intervention par Max Klausener, responsable des fouilles, sur la base des dessins et des photographies, figurent dans le catalogue.

<sup>91</sup> Cf. l'exemple d'Yverdon – Pré de la Cure: Steiner/Menna et al. 2000, pp. 69-70.

<sup>85</sup> Cf. par exemple Böhner 1958; Ament 1977; Périn 1980; Legoux et al. 2004. Sur les problèmes de datation en général, cf. Delestre/Périn (dir.) 1998; pour le territoire suisse, Martin 1986a.

<sup>86</sup> Cf. Marti 2000, pp. 27-31.

<sup>87</sup> Stutz 1998, pp. 100-101 et 103; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006,

nées, nous avons conservé cette dénomination tout au long de l'étude, de préférence à celle de «tombes de type indéterminé», plus juste d'un strict point de vue typologique (cf. chap. 5.4)<sup>92</sup>.

Parallèlement aux structures, nous avons étudié le mobilier des tombes dans l'optique d'obtenir des datations les plus précises possibles de chaque objet, et le cas échéant de chaque inventaire. Là encore, il faut le plus souvent recourir à des typologies extérieures. La recherche de parallèles pour nos pièces s'est cependant concentrée avant tout sur des sites de Suisse occidentale, de Franche-Comté, de plusieurs départements de Rhône-Alpes (Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie), ainsi que de la région bâloise<sup>93</sup>. L'avancée des recherches dans ce domaine entre le début et la fin de l'étude ont souvent permis d'affiner et/ou de conforter les datations obtenues, sans toutefois modifier fondamentalement la chronologie générale<sup>94</sup>. Il faut souligner l'apport des deniers carolingiens, découverts dans quatre sépultures, à l'établissement de la chronologie générale du site: ils sont les seuls témoins d'une utilisation de la nécropole encore à cette période. Leur association à d'autres objets dans deux tombes en font d'ailleurs des inventaires clos de référence, rarissimes pour cette époque.

L'étude du mobilier permet d'obtenir un classement chronologique des ensembles, mais aussi de manière plus générale de préciser l'origine des objets, régionale ou plus éloignée, ainsi que leur lien avec les défunts (sexe et âge des individus, modes de dépôt, etc.), source d'information essentielle pour restituer les pratiques funéraires et leur évolution. De manière générale, cette approche d'«antiquaire», pour utiliser un terme de la recherche allemande, est susceptible de contribuer à la connaissance de la culture matérielle de l'époque dans notre région, où les découvertes d'habitat sont encore (trop) rares (cf. chap. 2.1.4).

Les résultats de l'analyse des modes d'aménagement des tombes d'une part, du mobilier funéraire d'autre part, peuvent ensuite être confrontés, en

insérant les inventaires fournissant des datations dans la chronologie relative des types de tombes. La corrélation de ces deux types d'indices, associée à leur répartition topographique, permet de définir des «phases» ou périodes d'utilisation de la nécropole, caractérisées par différents critères.

### 2.2.2 Une approche des pratiques funéraires

Une fois la chronologie établie, il devient possible d'appréhender les questions relatives aux pratiques funéraires et à leur évolution sur l'ensemble de la nécropole. Une catégorie importante de vestiges doit être prise en compte: le squelette lui-même. L'étude anthropologique menée par Christiane Kramar fournit les données indispensables à la compréhension de l'organisation de la nécropole et à l'étude des pratiques funéraires: le dénombrement des individus et leur détermination (attribution à une classe d'âge et détermination sexuelle des adultes). Sur la base de ces informations, on peut effectuer la répartition topographique des individus phase par phase, afin de déceler d'éventuels regroupements en fonction des classes d'âge et du sexe, et, le cas échéant, leur évolution.

La recherche récente en archéologie funéraire a remis le corps au centre de l'intérêt: c'est lui qui motive les différents gestes effectués entre le moment du décès et le dépôt dans la tombe, ce dernier aspect étant plus particulièrement perceptible au travers des découvertes archéologiques. Deux sortes de gestes peuvent être abordés par le biais de l'analyse des squelettes: les positions d'inhumation et les associations d'individus, révélées notamment par les tombes doubles, les tombes réutilisées ou encore les diverses manipulations d'ossements observées.

L'absence d'anthropologue en permanence sur le terrain ou d'une personne formée de manière adéquate a limité l'enregistrement systématique des différents groupes d'os repérés sur le terrain: squelettes en place, réductions internes ou externes, os en vrac... Si la qualité de ce type d'enregistrement s'améliore de façon très nette entre le début et la fin de la fouille, on ne connaît qu'exceptionnellement la composition de ces ensembles de manière détaillée, ce qui limite les possibilités d'interprétation des

<sup>92</sup> Cf. aussi Steiner 1993, p. 30; Steiner/Menna *et al.* 2000, p. 88.

<sup>93</sup> Cf. notamment Colardelle 1983; Privati 1983; Urlacher *et al.* 1998; Marti 2000; Steiner/Menna *et al.* 2000.

<sup>94</sup> Cf. Leitz 2002; Escher 2005; Kissling/Ulrich-Bochsler 2006; Motschi 2007.

tombes en terme de représentations des différents individus identifiés, et par conséquent des gestes funéraires liés aux réutilisations des tombes et aux associations d'individus<sup>95</sup>. Nous avons néanmoins accordé une grande attention à cet aspect des pratiques funéraires, la nécropole du Clos d'Aubonne offrant une série importante de cas, susceptibles d'illustrer une grande variété dans la manière de rapprocher ou d'associer des individus.

En Suisse, à la suite des travaux de Max Martin, la définition des coutumes liées au dépôt de mobilier prend une place importante dans la recherche sur les nécropoles du haut Moyen Âge (cf. chap. 2.1.4). Cette approche a permis de mettre en évidence des variations importantes dans le nombre et les catégories d'objets déposés selon les régions et selon les périodes. L'étude de ces variations permet de mettre en évidence des phénomènes récurrents, comme l'augmentation du mobilier funéraire vers la fin du VI<sup>e</sup> et dans le premier tiers du VII<sup>e</sup> s., mais aussi des différences sensibles d'une partie à l'autre du Plateau suisse. Il paraît donc important de situer la nécropole de La Tour-de-Peilz dans ce contexte, en établissant son profil propre et son évolution, et en le confrontant à ceux de sites régionaux.

La connaissance de ce profil permet en outre de repérer des dépôts particuliers, qui se distinguent des autres par l'abondance ou la spécificité des objets déposés – armes ou fibules par exemple. On peut alors rechercher la signification de ces dépôts, et ce qu'ils indiquent en termes d'influences culturelles ou d'appartenance sociale, en les confrontant aux profils établis pour d'autres sites.

### 2.3 Les découvertes archéologiques sur le site du Clos d'Aubonne : méthodes de fouilles et d'élaboration

Max Klausener, Lucie Steiner

Avant d'aborder l'analyse détaillée de la nécropole, il est indispensable de décrire l'état de la documentation concernant le site du Clos d'Aubonne : les destructions ou autres interventions qu'il a connues, les méthodes

de fouilles et de documentation utilisées ainsi que les principales étapes de l'élaboration des données.

#### 2.3.1 Trouvailles et fouilles antérieures à 1988

Des trouvailles isolées et des fouilles partielles ont été effectuées à de nombreuses reprises sur la parcelle du Clos d'Aubonne, ainsi qu'entre Vevey et La Tour-de-Peilz, zones exploitées pour la viticulture au XIX<sup>e</sup> s., puis progressivement urbanisées : elles témoignent de l'étendue et de l'importance de la nécropole. La plus ancienne découverte de tombes à cet endroit remonte à 1756, selon le témoignage de Louis Levade<sup>96</sup>. D'autres trouvailles isolées sont mentionnées au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s., en particulier celle d'un *triens* du roi Gontran, dont on a perdu la trace aujourd'hui<sup>97</sup>.

En 1874-1875, la construction de la Pension Comte occasionna la découverte de nombreuses tombes en dalles, pour la plupart sans mobilier (fig. 2, n° 2)<sup>98</sup>. Une hache «burgonde» – vraisemblablement une francisque – mentionnée dans l'Inventaire de François Doge et alors conservée au Musée de Vevey, aurait été mise au jour à cette occasion<sup>99</sup>. D'autres sépultures en dalles ont été mises au jour en 1880, à l'angle de l'avenue des Alpes et de l'avenue du Clos d'Aubonne (fig. 2, n° 4)<sup>100</sup>. D'autres encore ont semble-t-il été fouillées successivement en 1904 et en 1912, lors de divers travaux près de la pension (fig. 2, n° 1)<sup>101</sup>.

<sup>96</sup> Levade 1824, p. 334. Cf. aussi une lettre de L. Levade mentionnant cette même découverte, transcrite dans une note de L. Mogeon publiée dans la Revue Historique Vaudoise 1924, p. 86. Il faut toutefois prendre en compte séparément les monnaies portant la légende *tributum Petri*, mentionnées dans ce même passage : il semble s'agir en réalité de doublons espagnols, sans doute attribués à ces tombes en dalles suite à une confusion, comme l'a montré Stefanie Martin-Kilcher (Martin-Kilcher 1977). Nous lui adressons nos vifs remerciements pour nous avoir transmis son article.

<sup>97</sup> Wirz 1878.

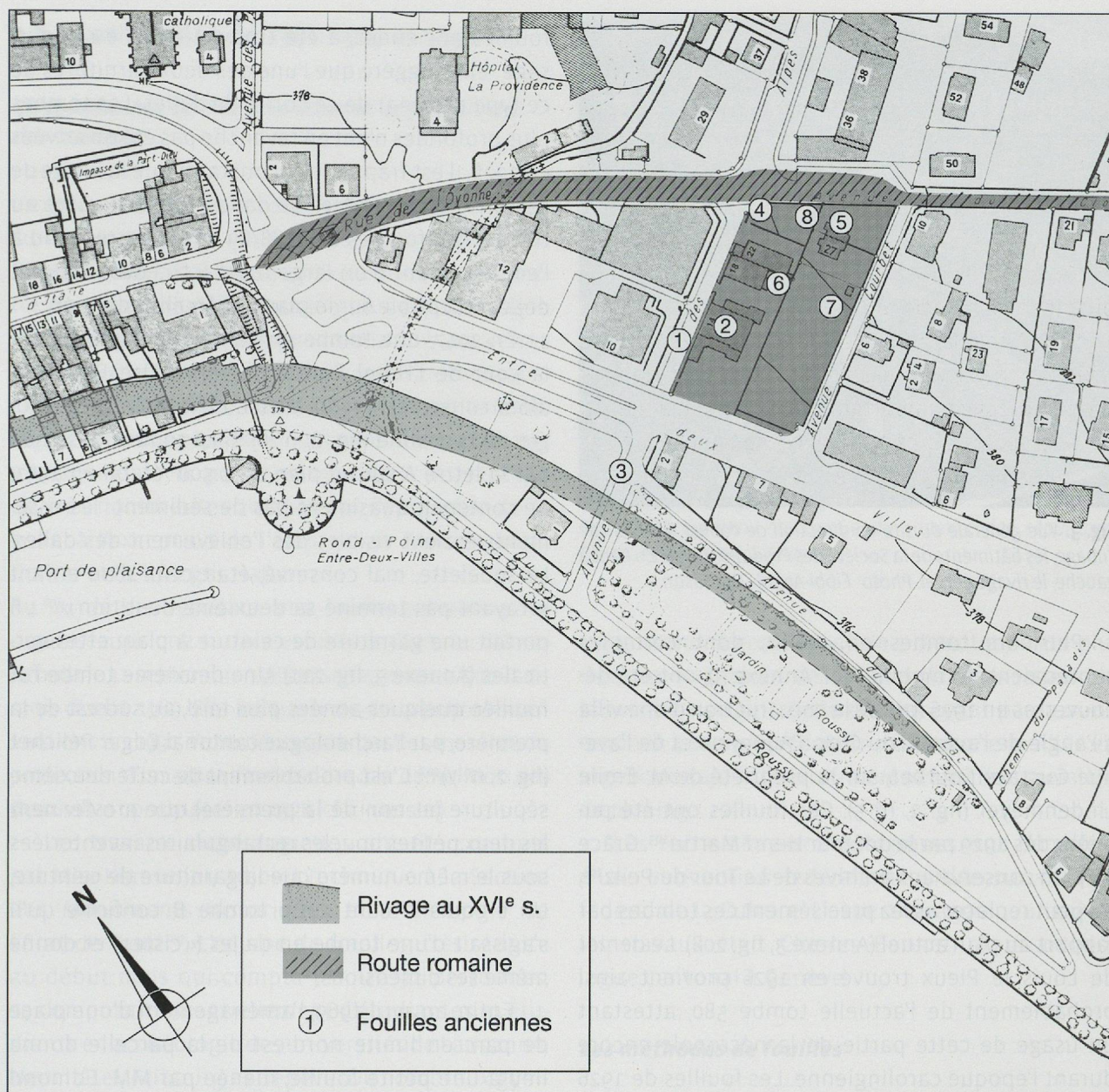
<sup>98</sup> Inventaire de François Doge, 1903, n° 10 : AMH 67/4, A 22997/5-6. ASSPA 1927, p. 119, pl. V, fig. 2.

<sup>99</sup> Inventaire de François Doge, 1903, n° 9 : AMH 67/4, A 22997/6. Une hache est aussi mentionnée dans Wirz 1878.

<sup>100</sup> ASSPA 1927, p. 119.

<sup>101</sup> IAS NS, 1904/05, p. 180. Mottaz 1914, II, p. 693 (mentionne un rapport d'Albert Naef du 27 octobre 1904). Cette découverte pourrait représenter la suite des travaux liés à la pose d'un égout à l'avenue des Alpes, qui ont fait l'objet d'un premier rapport de A. Naef

<sup>95</sup> Blaizot 1996.



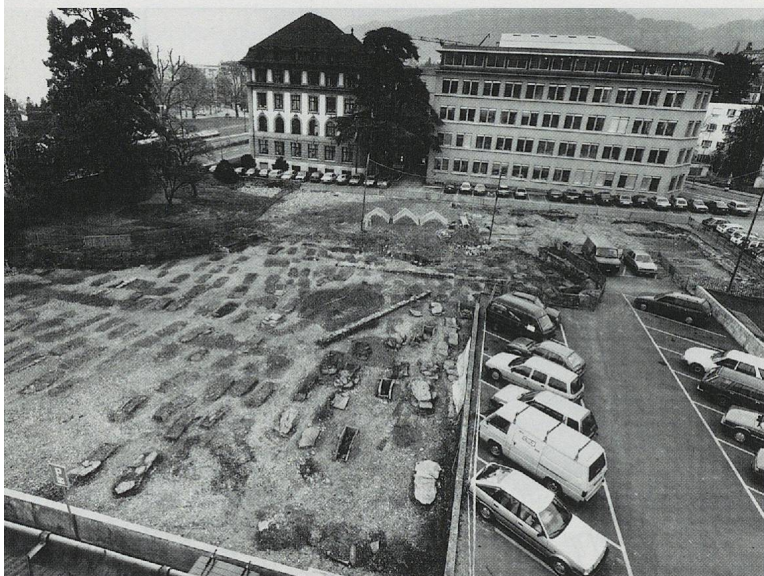
**Fig. 2.** Plan cadastral de La Tour-de-Peilz avec situation des interventions anciennes dans la zone du Clos d'Aubonne. Dessin : M. Klausener, MHA VD.

Le 14 octobre 1904, Albert Naef repéra trois squelettes « reposant sur le sable », pendant des travaux à l'avenue des Alpes (fig. 2, n° 3)<sup>102</sup>. Il s'agit de la trouvaille la plus proche de l'ancien rivage du lac, représentant l'extension maximale de la nécropole dans cette direction. Ces zones ont été bouleversées depuis par l'élargissement de la route cantonale et divers comblements de la

baie. Deux des trois tombes avaient été détruites sans pouvoir être fouillées, mais la troisième fut soigneusement observée. Le croquis reproduit par Albert Naef dans son rapport montre que cette dernière comportait un entourage de grosses pierres. L'archéologue mentionne également la découverte d'un peu de charbon à chacune des extrémités de cette sépulture : il pourrait éventuellement s'agir d'un coffrage de bois. La position des pierres évoque un coffre anthropomorphe. Albert Naef relève également dans son rapport l'orientation strictement nord-sud des trois corps.

daté du 14 octobre 1904 (cf. ci-dessous). Cf. aussi Viollier 1927, p. 325 (à l'évidence 1904, et non 1906).

<sup>102</sup> AMH 16719/1 et 2, 2707/1 et 2.



**Fig. 3.** Vue générale du site en direction de l'ouest. En haut de l'image, les bâtiments de la Société des Produits Nestlé. En haut à gauche, le rivage actuel. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

Plusieurs tombes en dalles, dont certaines contenaient du mobilier (cf. Annexe 3), ont été découvertes en 1926 lors de la construction d'une villa à l'angle de l'avenue du Clos d'Aubonne et de l'avenue Gustave Courbet, sur la propriété de M. Emile Lindenmeyer (fig. 2, n° 5). Ces fouilles ont été publiées dès 1929 par le docteur Henri Martin<sup>103</sup>. Grâce au plan conservé aux archives de La Tour-de-Peilz<sup>104</sup>, on peut replacer assez précisément ces tombes par rapport au plan actuel (Annexe 3, fig. 208). Le denier de Louis le Pieux trouvé en 1926 provient ainsi probablement de l'actuelle tombe 580, attestant un usage de cette partie de la nécropole encore durant l'époque carolingienne. Les fouilles de 1926 sont vraisemblablement à l'origine des perturbations importantes observées dans ce secteur. Ainsi la tombe 585, fouillée en 1988, avait-elle été visitée à une époque récente, comme en témoigne la céramique vernissée trouvée dans le remplissage. Une plaquette triangulaire en bronze, provenant d'une garniture semblable à celles mises au jour lors des

fouilles anciennes, a été trouvée dans le remplissage: elle suggère que l'une des deux garnitures de ce type provient de ce coffre de dalles. Les tombes plus profondes n'ont en revanche pas été observées en 1926. Il est frappant de constater que la limite de l'extension des coffres de dalles, qui se dessine au travers des fouilles de 1988/89 et qui correspond à l'emplacement d'un large fossé (cf. ci-dessous), est déjà perceptible sur le plan des fouilles de 1926.

En 1947, une tombe en dalles fut fouillée dans la cour de l'Hôtel Comte par Anne-Lise Reinbold, alors conservatrice du Musée cantonal d'archéologie de Lausanne (fig. 2, n° 6)<sup>105</sup>. La tombe, désignée par la lettre A sur un plan au 1:500<sup>e</sup> établi en 1951, ne contenait quasiment pas de sédiment: les ossements étaient visibles dès l'enlèvement des dalles. Le squelette, mal conservé, était celui d'un enfant «n'ayant pas terminé sa deuxième dentition»<sup>106</sup>; il portait une garniture de ceinture à plaquettes verticales (Annexe 3, fig. 211). Une deuxième tombe fut fouillée quelques années plus tard, au sud-est de la première, par l'archéologue cantonal Edgar Pélichet (fig. 2, n° 7)<sup>107</sup>. C'est probablement de cette deuxième sépulture (et non de la première) que proviennent les deux petites boucles rectangulaires inventoriées sous le même numéro que la garniture de ceinture. Un croquis situant cette tombe B confirme qu'il s'agissait d'une tombe en dalles («ciste») et donne même ses dimensions.

Enfin, en avril 1969, l'aménagement d'une place de parc en limite nord-est de la parcelle donna lieu à une petite fouille, menée par MM. Edmond Hennard, conservateur technique du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, et Jean-Pierre Gadina (fig. 2, n° 8)<sup>108</sup>. Trois sépultures en fosses simples (deux adultes et un enfant), sans mobilier, ont été mises au jour.

<sup>103</sup> Un cimetière carolingien à La Tour-de-Peilz. RHV 1929, pp. 143-149.

<sup>104</sup> Ce plan est conservé sous la cote ACLT X 19bis avec d'autres documents (dessins, notes, etc.) concernant les découvertes de 1926. Nous remercions très chaleureusement Mme Françoise Lambert, conservatrice du Musée Historique de Vevey, de nous avoir fait connaître ces documents, ainsi que M. Micaël Jaquet, Responsable administratif à la Ville de La Tour-de-Peilz, qui nous en a fourni les illustrations.

<sup>105</sup> La documentation de ces fouilles est conservée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne; nous remercions vivement Anne Kapeller d'avoir mis ces documents, ainsi que les objets des fouilles, à notre disposition.

<sup>106</sup> Extrait du journal des fouilles, p. 2

<sup>107</sup> Lettre B du plan de 1951 mentionné plus haut. La découverte date d'octobre 1950: documentation au MCAHL.

<sup>108</sup> Documentation au MCAHL.

### 2.3.2 Les fouilles de 1988-1989 et 1991

#### *Circonstances de l'intervention et organisation des travaux*

L'exploration de la parcelle du Clos d'Aubonne fait suite à un projet de construction de la Société des Produits Nestlé, propriétaire du terrain inventorié en zone archéologique (fig. 3). Une campagne de sondages préliminaires fut d'abord organisée au mois d'août 1988. Mandaté par l'archéologue cantonal Denis Weidmann, Jacques Morel, archéologue, effectua plusieurs tranchées dans les zones menacées par le projet et conclut à la présence de très nombreuses tombes sur l'ensemble de la zone, à l'exception de l'emprise de l'ancien hôtel Comte et des forges Haller.

Au vu de ces résultats, une fouille préventive fut organisée sur une surface estimée à 3'600 m<sup>2</sup> : celle-ci débuta le 12 septembre 1988 et se termina au début du mois d'août 1989. Elle fut suivie de deux petites interventions en 1991, l'une nécessitée par des mesures de protection d'un arbre, l'autre suite à la démolition des deux villas construites en 1926 (cf. ci-dessus).

Les travaux archéologiques ont été conduits par Max Klausener, adjoint technique à la Section des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud<sup>109</sup>. L'équipe de fouilles, très réduite au début mais qui compta jusqu'à 32 personnes, se composait essentiellement d'étudiantes et étudiants en archéologie des universités de Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et Genève. De nombreux gymnasiens vinrent en renfort sur le terrain durant les périodes de vacances. Ils ont notamment participé au lavage des os. Au total, 80 personnes ont pris part aux travaux, en un ou en plusieurs séjours.

La coordination entre les archéologues et le maître de l'ouvrage a été assurée par son architecte, Kurt Sturzenegger. Le maître de l'ouvrage prit à sa charge les travaux de génie civil et mit gracieusement à disposition des fouilleurs les villas jumelles construites en 1926. Il a également participé financièrement à la réalisation d'une plaquette présentant les fouilles du Clos d'Aubonne, parue en 1989



**Fig. 4.** Dégagement mécanique du sommet des sépultures. Photo: Fibbi-Aeppli, Grandson.

déjà, et qui accompagnait la présentation de plusieurs pièces issues des fouilles dans les locaux de la société Nestlé<sup>110</sup>. Cette société ayant par la suite renoncé à son projet constructif, la zone fouillée en urgence a aujourd'hui retrouvé sa fonction première de parking.

Les recherches archéologiques ont bénéficié d'une subvention fédérale accordée par l'Office fédéral de la Culture. L'expert désigné pour suivre les travaux était Charles Bonnet, alors archéologue cantonal à Genève.

#### **Les méthodes de fouilles**

La parcelle fut divisée en plusieurs secteurs fouillés successivement. Les sondages avaient montré que les niveaux de circulation correspondant à l'utilisation de la nécropole avaient été détruits par les diverses interventions modernes effectuées sur la parcelle. Il a donc été décidé de procéder au décapage mécanique de chaque secteur jusqu'au niveau d'apparition des tombes, sous l'étroite surveillance de deux ou trois fouilleurs chargés du dégagement manuel du sommet des structures rencontrées (fig. 4).

Facilement repérables dans les sables et graviers naturels, les anomalies ont été relevées au

<sup>109</sup> Le chantier fut confié à Frédéric Rossi, Archeodunum SA, pour quelques semaines durant l'été 1989.

<sup>110</sup> Klausener/Weidmann 1989.

1/20<sup>e</sup> et topographiées, puis reportées sur un plan général du secteur. Chaque structure, numérotée, était ensuite fouillée par décapages successifs. Les données de fouilles ont été consignées sur des fiches, une pour chaque individu, et des relevés au 1/20<sup>e</sup>, parfois au 1/10<sup>e</sup>, complétés par des photographies, ont été effectués. Chaque objet a également été relevé et numéroté. Certaines pièces et quelques ensembles de mobilier ont été plâtrés et prélevés en bloc.

Si le responsable et les fouilleurs ont bénéficié ponctuellement des conseils des anthropologues du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, en particulier de Christian Simon et de Christiane Kramar, aucune personne bénéficiant d'une formation approfondie dans cette discipline n'était présente en permanence sur le terrain. Il faut néanmoins souligner le soin accordé aux restes osseux au cours de cette fouille, antérieure à la diffusion des méthodes de l'anthropologie de terrain – ou archéothanatologie – développées par Henri Duday et une équipe du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux<sup>111</sup>. La documentation montre d'ailleurs que l'attention portée aux ossements augmente au cours de la fouille: les descriptions sont de plus en plus précises, tout comme les relevés et l'identification des différents individus ou groupes d'os. Plusieurs squelettes ont fait l'objet de mensurations sur le terrain.

Le lavage, le séchage et le conditionnement du matériel osseux, qui correspond à plus de 800 individus, ont été effectués sur place durant l'été 1989. Cette partie du travail a parfois souffert du manque d'expérience des participants, confrontés à la quantité importante des pièces osseuses à traiter. Certains ensembles ont malheureusement été mélangés, mais leur proportion reste faible<sup>112</sup>.

Après la fouille, l'étude anthropologique et paléopathologique des os fut confiée à Christiane Kramar, du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève (Annexe 1). Les monnaies ont été déposées au Cabinet des

Médailles de Lausanne, et leur étude fut assurée par Anne Geiser et Carine Raemy Tournelle, dont la contribution est présentée dans l'Annexe 2. La restauration des objets issus de la fouille, dont un nombre important de pièces en fer, fut assurée par le Laboratoire de conservation-restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, sous la direction de Claude Michel.

### **Une masse de données à traiter**

Responsable des fouilles, Max Klausener exécuta également une grande partie des travaux d'élaboration, notamment les plans et les dessins des objets. Il a surtout effectué la mise au net au 1/20<sup>e</sup> des quelque 600 structures découvertes, ce qui a permis la réalisation d'un plan «os-à-os» tiré au 1/50<sup>e</sup> qui constitue un précieux outil de travail. Il est également l'auteur d'un rapport de fouilles détaillé, base de l'étude qui suit, ainsi que du catalogue des tombes.

Parallèlement à la mise au point du plan, une base de données informatisée (programme 4D) couplant deux fichiers, l'un concernant les structures, l'autre les individus associés sous le même numéro de tombe, a été mise au point par François Francillon, alors adjoint au Service des Monuments Historiques et archéologie de l'Etat de Vaud. La saisie de toutes les données de fouilles a servi de base à la rédaction du catalogue des tombes. La gestion informatique de toutes ces données a permis de mettre en relation divers critères d'analyse, par exemple les modes de construction des tombes et la présence de mobilier, ou les réductions d'ossements et le sexe et/ou l'âge des défunts, impossibles à appréhender sans l'aide de tris automatiques.

Dans un second temps, le plan a été informatisé et associé à la base de données, pour aboutir à une forme de SIG (Système d'Information Géographique), d'abord mis au point par Dean Quinn, archéologue informaticien (programme MapInfo), puis repris par Thomas Czaka, administrateur SIG à l'Université de Lausanne (programme ArcGIS). Cette dernière version est à l'origine des plans de répartitions actuels, à l'échelle 1:300<sup>e</sup>, qui permettent de faire figurer l'ensemble du site sur un format A3. Réalisées à l'aide du programme Illustrator, les cartes de répartition ont été mises au net par Christophe Cantin (Archeodunum SA) et Cédric Cramatte (Université de Lausanne, IASA).

<sup>111</sup> Duday et al. 1990; Duday 2005.

<sup>112</sup> Pour 578 tombes dénombrées, une trentaine (5.2%) présentent des problèmes de mélanges, les squelettes ou groupes d'ossements attribués ne correspondant visiblement pas à la documentation des fouilles (ossements en trop ou portant un faux numéro, squelettes absents de l'étude, etc.). Un total de 770 individus a été pris en compte dans les analyses archéologiques; cf. aussi chap. 8.1.